

# ACADÉMIE DES SCIENCES

## COMITÉ NATIONAL DES SCIENCES BIOLOGIQUES

Présidence : Pr. Roland PERASSO

Secrétariat : Laurence BAUD

UNIVERSITE PARIS-SUD 11  
Biologie Cellulaire  
Bâtiment 332  
91405 ORSAY cedex  
Tél. 01 69 15 54 59  
Fax 01 69 15 50 68

---

### Informations concernant les bourses de voyage pour congrès de biologie se tenant à l'étranger.

*A lire et relire avant d'écrire ou de téléphoner.*

Le Comité des Sciences Biologiques (CNSB) est la section française de l'Union Internationale des Sciences Biologiques (UISB). Il fonctionne sous l'égide de l'Académie des Sciences, ainsi que d'autres Comités Scientifiques formant ainsi le COFUSI (Comité Français des Unions Scientifiques Internationales). Il est composé de membres de l'Académie des Sciences, du représentant de la France à l'UISB, des présidents des sections concernées du CNRS, des délégués de plusieurs sociétés scientifiques.

L'une des fonctions du Comité est d'organiser la représentation française aux Congrès de Biologie se tenant à l'étranger. Le CNSB demande et gère la subvention annuelle du Ministère des Affaires Étrangères concernant les bourses de voyage pour ces congrès.

Pour être de la compétence du Comité, le Congrès doit avoir lieu hors de France, être international (les congrès de Sociétés Nationales accueillant des étrangers ne sont pas retenus) et relever de sa compétence. Sont exclus les congrès relevant d'autres Comités (adresse COFUSI, Académie des Sciences 23 Quai Conti, Paris) : Microbiologie, Physiologie, Biochimie, Biophysique, Nutrition et Alimentation, Psychologie. Sont aussi hors compétence : médecine, dentisterie, sciences appliquées.

Le congrès peut être retenu, mais la candidature individuelle refusée (ex affiliation du candidat à l'INRA, l'INSERM, l'ORSTOM, l'Institut Pasteur..., pas de participation active au congrès, candidature **non confirmée au 15 Mars**)....

#### Échéances :

- 15 Octobre : fin de collection des informations sur les congrès se tenant à l'étranger l'année suivante. La liste des congrès retenus est proposée au Ministère des Affaires Étrangères.
- 15 Mars de l'année du Congrès : fin de la réception des demandes avec confirmation des candidatures individuelles (fournir Nom, prénom, âge, fonction, coordonnées professionnelles. Titre, dates, lieu du congrès, photocopie du résumé de la présentation).
- Courant Mai : si la candidature est retenue, confirmation par le responsable du congrès (désigné par le CNSB).

Quand l'allocation a été versée par le Ministère, paiement par chèque adressé directement au bénéficiaire, qui en accuse réception et répond aux questionnaires éventuels.

Pour traiter ces dossiers, le Comité se réunit - une fois à l'automne afin de sélectionner les Congrès de l'année suivante pour lesquels une subvention sera demandée au Ministère (si nous connaissons déjà le nombre de candidatures, la demande est mieux ajustée) - une fois au printemps, quand le montant de la subvention du Ministère est connue afin de la répartir entre les congrès retenus (en tenant compte des candidatures confirmées).

D'une façon générale tous les grands congrès de disciplines sont retenus, ainsi que des congrès de disciplines bien représentées en France. La sélection est plus délicate pour des congrès très spécialisés pour lesquels la candidature doit être motivée.

Pour éviter tout problème, respectez les deux échéances capitales du 15 octobre et du 15 mars.

## CONGRES DE BIOLOGIE SE TENANT A L'ÉTRANGER

### Une feuille par Congrès

**Le Congrès doit être International, avoir lieu à l'étranger et relever de la compétence du Comité .**

**- Intitulé complet du Congrès (ne pas utiliser de sigles) :**

**- Périodicité du Congrès :**

**Lieu et Dates :**

**Joindre circulaires, programmes, lettres d'invitation...**

---

### **Candidature individuelle.**

**Nom, prénom, âge et profession du candidat (y compris doctorant) :**

**Coordonnées professionnelles du candidat**

**Adresse :**

**Tél.**

**Fax :**

**e-mail :**

**Fournir dès que possible (avant le 15 mars) titre et résumé de l'intervention scientifique.**

**Indiquer brièvement ci dessous l'argumentation concernant votre candidature (particulièrement nécessaire si votre demande concerne un congrès très spécialisé) :**

**NB 1- N'oubliez pas les documents concernant le congrès.**

**NB 2- Si vous n'êtes plus candidat faites le savoir.**